



## PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 02 novembre 2023

## TEMPÊTE CIARAN : POINT SUR LES CONDITIONS DE CIRCULATION

A la suite du passage de la tempête Ciaran, une interdiction générale de circulation a été mise en place ; elle s'assouplit progressivement.

### Augmentation de la réouverture progressive des routes :

Par arrêté préfectoral, depuis 14h30 sont réouverts **sous des conditions de vitesses abaissées de 20 km/h** :

- l'ensemble des routes nationales (RN 165, 164, 12 et 265 dans les deux sens de circulation) ; les ponts de l'Iroise et de Bénodet ;
- des voies de circulation au sein de l'agglomération de Brest ;
- des voies de circulation au sein de la commune de Quimper ;

Par ailleurs, le trafic des transports en commun (hors transports urbains) et des poids lourds (hors animaux vivants et le transport du lait) reste à ce stade interdit sur l'ensemble du territoire.

La réouverture du reste du réseau sera très prochaine .

### Accès à l'eau, la téléphonie et l'électricité :

- De très fortes perturbations affectent toujours le réseau téléphonique que les opérateurs s'emploient à résoudre : **si votre téléphone ne parvient pas à joindre les secours, tentez d'utiliser un téléphone d'un autre opérateur.**
- Près d'un foyer sur 2 était en rupture d'alimentation électrique ce matin ; les équipes d'Enedis renforcées par leurs moyens nationaux oeuvrent au rétablissement du réseau en priorisant les

## Contact presse

### Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

sites sensibles ; **près d'un tiers des foyers restent en rupture d'alimentation à cette heure.**

- Certaines ruptures d'alimentation en eau potable sont en cours ou en risque d'advenir : dans cette situation, veuillez à vous signaler auprès de vos mairies afin que la distribution d'eau en bouteilles puisse être organisée si besoin.

Le Préfet du Finistère rappelle que la **Cellule d'Information du Public (CIP) reste activée. Elle peut être jointe pour toute question au 02 90 77 29 00.**

Le standard de la préfecture reste également activé au 02 90 77 20 00.

Pour les urgences opérationnelles, il est rappelé que les personnes doivent composer le 18 ou le 112 (pompiers), le 15 (SAMU) ou le 17 (police et gendarmerie).

Il est impératif de ne pas saturer les services hors situation sensible.